

■ AURILLIAC

Le ministre
Michel Mercier
clôture RuralITIC

PAGE 6



CANTAL

AURILLIAC. Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, a commencé sa visite cantalienne, hier, par l'inauguration du télécentre aurillacois, dans les locaux de Cantal expansion. ■



Cantal → L'actu

EMPLOI ■ Le ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire a inauguré le télécentre d'Aurillac

Pour le développement du télétravail

Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire a commencé sa visite cantalienne, hier, par l'inauguration du télécentre aurillacois, dans les locaux de Cantal expansion.

Mathilde Duchonelle

Quatre postes attendent les travailleurs salariés ou indépendants qui voudraient délocaliser leur activité à Aurillac. La cible ? Un représentant de commerce de passage ou un salarié qui a conclu un arrangement avec son employeur, pour « border les pieds dans l'herbe », ponctuellement (une heure, un jour, un mois...). ou à plus long terme, tout en bénéficiant d'un équipement informatique et d'une connexion Internet.

Pour l'instant, personne n'y a travaillé : le télécentre n'ouvre ses locataires qu'en septembre (la semaine prochaine). « Une quinzaine de personnes, surtout de la région parisienne, nous ont contactés et sont intéressées par le dispositif », assure Bruno Arignon, directeur de Cantal expansion, agence de développement du Conseil général, qui accueille dans ses locaux une de



INAUGURATION. Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, ici avec Vincent Descaux, conseiller général et député du Cantal, et Gérard Lajmonie, président de Cantal expansion, a rencontré hier les deux créateurs de NetSocial Marketing, entreprise installée dans le télécentre de Montauriol. PHOTOS CHRISTIAN SIMON.

tenir un pôle de téléservice.

« Depuis quelques années, deux centres d'appel sont installés ici : "Clients Tel Services" et "Parcal XV". Or, a fait le pari, en ajoutant un télécentre, que cela crée un réseau de compétences. »

« Imaginons un télétravailleur graphiste. Son client lui deman-

de un site Internet et de la communication. Il va pouvoir dire "Oui, je peux faire appel à telle et telle prestation et offrir une offre globale" parce qu'il connaît les autres télétravailleurs », estime Elshébe Fouasseau, gérante du centre d'appel Client Tel Services (deux employés), à qui Cantal ex-

position a confié la gestion et l'animation du télécentre.

Le Cantal a ainsi ouvert sept structures de télétravail : Aurillac, le plus récent, s'ajoute à celui de Murat, d'Allanche, de Cheudes-Aigues, de Saint-Flour, de Montmarat et d'Ydes. En plus de bureaux, équipés de postes informatiques, chacun des

télécentres bénéficie de « bonus », selon l'activité qu'il développe : une salle multimédia, un secrétaire personnalisé, une salle de réunion, un vidéo-projecteur, la possibilité d'organiser des visioconférences, le Wi-Fi, etc.

Construction de sites et référencement

Ainsi, à Montmarat, le télécentre accueille depuis décembre la jeune entreprise NetSocial Marketing, qui réalise des sites Internet « acceptés de leur référencement et suit de près tous les réseaux sociaux et le e-commerce. Leur besoin : des logiciels adaptés et une bonne connexion (du haut débit c'est bien, du « très haut débit c'est mieux, cela fait gagner du temps ». Les deux créateurs de la petite boîte envisagent de proposer un accompagnement pour commencer et, si le volume d'activité se confirme, embaucher.

« J'étais adversaire du télétravail », admet le ministre Michel Mercier. « Je ne voulais pas que les gens travaillent chez eux sans limite de temps, mais ici, avec une distance nécessaire, on gomme les différences entre rural et urbain et cela permet de créer des emplois durables qui intéressent les jeunes. C'est une vraie réponse sociale et économique », pour laquelle l'État a apporté 100.000 €. ■

Un plan pour le très haut débit devrait être présenté à l'automne

Il devait y avoir une annonce. Il n'y a eu qu'une ébauche.

En clôture du forum RuralITIC, qui avait lieu à Aurillac sur deux jours, Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, a évoqué les grandes lignes du plan pour le très haut débit et du déploiement de la fibre optique, qu'il espère voir aboutir. Ce plan devrait permettre, en dix ans, de « réduire la fracture numérique », « enjeu humain, économique et sociétal ».

Mais en amont, la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), ainsi que la Caisse des dépôts devront rendre leurs conclusions sur « la méthode et les financements », fin septembre.

Puis, si le projet de loi du sénateur Xavier Pintat, proposant

la mise en place d'un fonds national d'aménagement numérique du territoire, a été voté le 20 juillet, il reste à présenter le tout au Parlement, à l'automne.

Ce sera donc au Parlement de décider de l'abondement et du financement du fonds, pour un Plan qui devrait coûter quelque 25 milliards d'euros : « J'ai demandé une part du grand emprunt national. Mais ce ne sera pas à l'État de tout payer. Les opérateurs et les collectivités locales devront participer. Nous solliciterons aussi le fonds européen ».

« Et ce n'est pas parce que nous parlons de développement numérique que nous abandonnons les infrastructures routières et la N 122 », a précisé le ministre. Un programme en cours de finalisation débloquerait ainsi 51 millions d'euros entre 2009 et 2013 pour l'amélioration de trois tronçons de la N 122. ■

INTERVIEW ■ Le ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire sera aujourd'hui à Aurillac

Un plan national pour le très haut débit

Michel Mercier devrait annoncer aujourd'hui, à l'occasion du forum RuraliTIC, un plan pour le développement du très haut débit.

Benjamin Boyer

Michel Mercier clôturera ce soir le 4^e forum national RuraliTIC qui a débuté hier, à Aurillac au centre des congrès. Pour *La Montagne*, le ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire lève le voile sur les projets du gouvernement...

■ **En quoi un forum comme RuraliTIC permet-il une meilleure gestion de l'espace rural français ?** L'espace rural français se transforme et un forum comme RuraliTIC permet de mieux comprendre ces mutations et les nouvelles attentes qu'elles créent. Dans certains espaces ruraux, la population augmente et l'arrivée des néoruraux change la donne sociologique de ces espaces et les attentes des citoyens en matière de services. J'ai soutenu en 2007 la proposition de loi du sénateur Xavier Pintat sur la réduction de la fracture numérique, dans une volonté d'égalité des territoires. Parallèlement, j'ai proposé au président de la



ENRU. Le ministre Michel Mercier a proposé au président de la République une stratégie de déploiement de la fibre optique afin d'éviter une nouvelle fracture numérique. PHOTOFEST

République une stratégie de déploiement de la fibre optique sur tout le territoire car les services numériques de demain doivent être les mêmes dans le monde rural et en ville. Le plan de

la République sera financé par un emprunt serve à financer ces investissements. On doit faire autant d'effort pour le très haut débit que pour l'eau ou l'électricité.

■ **Comment comptez-vous sensibiliser les personnes d'un certain âge et la population en général à ces technologies de l'information et de la communication (TIC) ?** Vous avez raison d'être un point très important et cela implique un gros travail des collectivités lo-

cales, je pense entre autres à un programme comme CyberCantal mis en place par le Président du Conseil Général Vincent Descoeur. Les personnes âgées ont besoin de programmes adaptés. Il faut aussi compter sur l'aide intergénérationnelle ainsi que sur la mobilisation des associations de retraités pour les aider à découvrir ces outils. L'Etat soutient financièrement ces programmes.

■ **Cette démarche qui consiste à promouvoir les TIC ne risque-t-elle pas de s'avérer stérile si elle ne s'inscrit pas dans la continuité d'une politique, toujours attendue par les citoyens, d'installation d'infrastructures secondaires et tertiaires ?** L'Etat fait d'ores et déjà beaucoup pour l'installation de ces infrastructures, notamment dans le Cantal. Sur les 51 millions d'euros alloués à la modernisation des routes entre 2009 et 2014, 4,8 millions sont alloués à la route nationale 122. En ce qui concerne les infrastructures ferroviaires, il faut rappeler que 160 millions d'euros permettront d'optimiser les voies ferrées jusqu'en 2011. Enfin je tiens à dire que l'Etat dépense cette année 1,5 millions d'euros afin de stabiliser le prix de la ligne aérienne Aurillac-Paris. ■

FORUM ■ Ouverture de la quatrième édition du forum RuraliTIC, hier, au centre des congrès

La crainte d'une fracture numérique faute de financements

Le forum RuraliTIC s'est ouvert hier à Aurillac dans une ambiance passionnée.

Serge Pilizer, président de RuraliTIC, a d'abord salué la progression fulgurante du haut débit auprès des ménages français depuis le premier forum, il y a quatre ans. Il semble loin le temps où seulement un tiers des ménages était équipé du haut débit. « Aujourd'hui la France est au premier rang européen et l'Auvergne est la première région française et la seule qui soit en mesure de proposer le haut débit à 100 % de la population », a indiqué Bruno Juret, le directeur des relations avec les collectivités locales de France Télécom.

Cependant, si les représentants politiques cantaliens présents, à l'instar du sénateur Pierre Jar-



CONSEIL GÉNÉRAL. Vincent Descoeur a insisté sur la nécessité d'un intérêt partagé pour les partenariats public-privé.

lier, du député et président du Conseil général Vincent Descoeur ou encore le président du Conseil régional René Souchon, ont salué la solution au désenclavement que sont les technologies de l'information et de la communication (TIC), ils n'ont pas manqué de souligner leur principale crainte : une nouvelle fracture numérique.

Financement

« Il faut au minimum 200 millions d'euros pour installer le très haut débit en Auvergne, le problème est le financement. L'Etat est un très bon partenaire tant qu'il ne pas à sortir d'argent », a souligné René Souchon, inquiet du risque d'une nouvelle discrimination territoriale. « On souhaite que 100 % de l'argent public aille aux ter-

rités non rentables », remarque Bruno Juret. Vincent Descoeur a répondu que l'installation des services reposant sur le haut débit « devait non seulement être encouragée par l'Etat, mais aussi que ce dernier était dans le devoir de contraindre « les fournisseurs d'accès pour une égalité des citoyens, même en zone rurale ».

Si Pierre Jarlier s'est exprimé sur la nécessité d'améliorer la sécurisation des transmissions et de simplifier les échanges numériques avec les administrations, il n'en a pas moins salué l'efficacité des télécentres qui se multiplient dans le Cantal. « La solution de maintien des services publics repose sur le développement des points relais », a indiqué Philippe Pasquet, le délégué régional Aquitaine de l'Associa-

tion des directeurs généraux des communautés de France.

Éducation

Pierre Jarlier en a profité pour rappeler la nécessité de former les élus avant de rebondir sur un autre type de formation : celle des enfants dans le cadre du plan Darcos. Le projet du ministre de l'Éducation nationale prévoit d'équiper 5000 écoles de matériel numérique à rencontrer un énorme succès tout en se confrontant à de réels problèmes de financement. Ainsi sur 36 écoles qui devaient être équipées dans le Cantal, seulement 14 bénéficieront d'un financement immédiat. Enfin, Yann Berthelin, le président de l'association des maires ruraux de France, s'est inquiété de « la priorité que prennent les écoles privées pour le projet ». ■